

Les choses n'allaient pas très bien dans les pêcheries sous le régime libéral. J'ai ici une lettre qui indique à quel point les conditions étaient mauvaises. Je cite:

Cher monsieur,

Sauf erreur, le gouvernement vient d'affecter quelques fonds à la construction d'un petit bâtiment sur le quai à Sheet-Harbour-East.

Monsieur le président, sous le régime libéral, on refusait aux pêcheurs, même cette installation élémentaire.

M. Cameron: Il me semble que les poissons de l'Atlantique sont des animaux à forte tendance politique, beaucoup plus que nos poissons peu évolués de la côte du Pacifique qui, je crois, considéreraient avec beaucoup de répugnance la perspective de se faire prendre sous les auspices d'un gouvernement libéral ou conservateur. Cependant, il est intéressant de noter comment le gouvernement précédent et le gouvernement actuel s'efforcent de s'attirer les bonnes grâces des morues de l'Atlantique. Il faut espérer qu'elles se prononceront dans le bon sens au moment des élections.

Sur la côte du Pacifique, nous sommes peut-être un peu moins évolués,—nous sommes des gens primitifs, évidemment,—et nous considérons les choses d'un point de vue plus ou moins objectif, afin de trouver le meilleur moyen de favoriser notre industrie de la pêche sans trop nous occuper des auspices politiques sous lesquels elle prendra son esor.

De fait, je ne me souviens que d'une occasion en ces dernières années où la politique se soit mêlée à une discussion sur les pêcheries, et c'est lors de la campagne de mon honorable ami le représentant de Coast-Capilano quand, à une réunion, on a demandé à l'un de ses adversaires s'il n'était pas d'avis que l'honorable député de Coast-Capilano avait été un excellent ministre des Pêcheries. L'adversaire en question a répondu aussitôt: "Oh, oui, je crois qu'il a été un excellent ministre et si j'étais saumon je voterais pour lui." Cependant, de façon générale, nous ne prêtons guère attention aux aspects politiques de l'administration du ministère des Pêcheries. Nous sommes portés à croire parfois que le ministère manque de sagesse, mais nous ne commettons pas l'erreur d'imaginer que cela constitue une lacune dans les échelons élevés de la politique.

J'aimerais d'abord exprimer toute ma reconnaissance pour la courtoisie qu'a manifestée le nouveau ministre des Pêcheries cet été, lorsqu'il était dans ma circonscription pour me rendre visite chez moi, avant de se rendre dans la circonscription de mon collègue, l'honorable député de Comox-Alberni. Depuis toutes les années que je siège dans l'opposition, tant à l'Assemblée législative

qu'à la Chambre des communes, je dois avouer que c'est la première fois qu'un ministre du cabinet ait jugé assez important de me rendre visite en ma qualité de membre de l'opposition. J'ai un certain nombre de questions précises à signaler au ministre. Au cours du congé de Noël, j'ai discuté du rétablissement de la prime sur le chien de mer avec les représentants du syndicat des pêcheurs à Vancouver. J'imagine que le ministre est déjà au courant de cette question. Il semble que les chiens de mer se sont multipliés très rapidement depuis un an ou à peu près, causant ainsi de graves dommages aux filets et entraînant de grosses pertes de poisson, au préjudice des pêcheurs.

Je peux comprendre les difficultés auxquelles le ministre peut se heurter pour le rétablissement de cette prime, à cause, bien entendu, de la façon dont certaines sociétés de pêche ont exploité cette prime. Dès que la prime a été établie, les sociétés ont réduit d'autant le prix qu'elles payaient le chien de mer. Fort adroitement, cela va sans dire, les sociétés de pêche ont réussi à faire payer par le Trésor fédéral la moitié des chiens de mer qu'elles achetaient.

Je signale au ministre une question analogue, celle de la réduction du nombre des lions marins arctiques; une fois de plus, ils suscitent de graves ennuis sur notre littoral. De l'avis des pêcheurs avec qui j'en ai parlé, le gouvernement pourrait fort bien prendre des mesures pour réduire considérablement ces troupeaux.

Les pêcheurs s'inquiètent aussi depuis un an ou deux de savoir si les pêcheurs japonais du Pacifique prennent du poisson originaire des eaux canadiennes. Sauf erreur, la station biologique de Nanaïmo a organisé une expédition il y a un an environ dans les eaux de l'ouest du Pacifique en vue de résoudre le problème et d'obtenir des renseignements objectifs. De l'avis de certains pêcheurs avec qui j'en ai discuté, l'expédition ne s'est pas rendue assez loin et il eût été plus sage de prendre des dispositions pour y accompagner la flotte de pêche japonaise. Sauf erreur, l'association des pêcheurs a de fait demandé la permission d'envoyer un ou plusieurs de ses membres avec cette expédition pour qu'ils signalent aux pêcheurs du littoral les renseignements qu'on pourrait recueillir sur ce point.

J'ai aussi reçu une lettre de la division du nord du syndicat des pêcheurs, de Prince-Rupert, qui a trait à cette question. Cette lettre explique la situation qui existe en ce moment au sujet des eaux territoriales, et déclare que la limite actuelle de trois milles est absolument insuffisante pour la protection des pêcheries canadiennes contre la pêche étrangère dans des eaux qui, en